

spécialité "entraînement et perfectionnement sportif"

mention "sport automobile"

RNCP42812 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEJEPS — Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15497
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	22/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'entraînement en sport automobile nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « entraînement et perfectionnement sportif » mention « sport automobile » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

ACTIVITÉS VISÉES

Organisation et animation de l'équipe concernée par son périmètre d'intervention.

Accompagnement des apprentissages et de la montée en compétences de l'équipe concernée par son périmètre d'intervention.

Conception du projet d'action.

Coordination de la mise en œuvre et suivi budgétaire, matériel et logistique du projet d'action.

Évaluation et mise en perspective du projet d'action.

Option A - Dans le domaine du circuit

- Conception de programmes d'entraînement sportif sur circuit.
- Préparation de séances d'entraînement sportif sur circuit.
- Entraînement/Perfectionnement des pratiquants/compétiteurs sur circuit.
- Evaluation des activités d'entraînement sportif.

Option B - Dans le domaine du Karting

- Conception de programmes d'entraînement sportif en karting.
- Préparation de séances d'entraînement sportif en karting.
- Entraînement/Perfectionnement des pratiquants/compétiteurs en karting.
- Evaluation des activités d'entraînement sportif.

Option C - Dans le domaine du rallye

- Conception de programmes d'entraînement sportif en rallye.
- Préparation de séances d'entraînement sportif en rallye.
- Entraînement/Perfectionnement des pratiquants/compétiteurs en rallye.
- Evaluation des activités d'entraînement sportif.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Organiser le travail d'une équipe, en respectant le cadre légal et réglementaire ainsi que les règles et procédures en vigueur au sein de la structure et en tenant compte des besoins spécifiques des membres de l'équipe en situation de handicap, en vue d'assurer le fonctionnement de son périmètre d'intervention.

Animer une équipe, en s'appuyant notamment sur des démarches participatives et en tenant compte des enjeux d'émancipation, de bien-être et de sécurité de l'équipe, en vue de faciliter la dynamique de groupe au service des objectifs à atteindre.

Mettre en œuvre des actions d'accompagnement ou de tutorat, en tenant compte des besoins des membres de l'équipe, notamment ceux en situation de handicap, en vue de développer leurs compétences et de faciliter leur implication individuelle et leur autonomie.

Concevoir une intervention à visée pédagogique auprès d'une équipe, en tenant compte des caractéristiques des participants, afin de développer les connaissances et / ou les compétences pertinentes de son périmètre d'intervention.

Mettre en œuvre et évaluer une intervention à visée pédagogique, en veillant à favoriser l'implication des participants, afin de faciliter la mise en œuvre des activités pertinentes de son périmètre d'intervention.

Identifier les besoins et les attentes de différents publics, notamment les publics en situation de handicap, en tenant compte des orientations d'une structure proposant des activités physiques et sportives, des politiques publiques et, le cas échéant, de la stratégie fédérale, en vue de définir les objectifs d'un projet d'action visant à développer des activités physiques et sportives.

Concevoir un projet d'action, en veillant aux réglementations en vigueur, à l'organisation opérationnelle du projet et à la sécurité des pratiquants, des tiers, voire des animaux mobilisés dans le projet, en vue de renforcer la pratique sportive et/ou la qualité des services rendus au sein d'une structure proposant des activités physiques et sportives.

Concevoir une démarche de communication et de promotion des actions du projet de développement au sein de la structure auprès des publics cibles tenant compte de l'image de la structure, en s'appuyant sur les canaux et en cherchant à optimiser les moyens mobilisés, en vue d'asseoir les actions de développement dans le contexte local.

Coordonner la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet d'action, en articulant l'ensemble des actions réalisées et en traitant les aléas, en vue d'assurer la qualité, la sécurité des actions et leur inscription dans une démarche d'éducation populaire.

Réaliser le suivi du budget, en veillant au respect des procédures en vigueur au sein de la structure, en vue d'identifier et de mettre en place les actions d'ajustement nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action.

Réaliser le suivi matériel et logistique du projet d'action, en veillant au respect des réglementations en vigueur et en mobilisant les interlocuteurs compétents, en vue de mettre en œuvre le projet d'action en sécurité.

Évaluer le projet d'action, en associant les équipes et les publics, afin de et d'améliorer la mise en œuvre du projet et du suivre le dispositif d'évaluation.

Rendre compte des résultats du projet d'action, en veillant à répondre aux attentes de la structure, des publics et des financiers, en vue d'argumenter sur l'utilisation des ressources mobilisées et de mettre en perspective de nouveaux projets d'action.

DANS LE DOMAINE DU CIRCUIT (OPTION A)

Analyser les caractéristiques et le potentiel des pratiquants/compétiteurs sur circuit, notamment ceux en situation de handicap, en tenant compte de la demande d'entraînement/perfectionnement sportif, de leurs attentes et des exigences liées à la pratique, afin de déterminer leurs besoins et leurs objectifs dans un cadre individuel au sein d'une équipe sportive.

Réaliser une veille sur les évolutions techniques, technologiques et réglementaires liées à la pratique sur circuit, en veillant à utiliser des sources d'information fiables et régulièrement actualisées, afin d'identifier les tendances susceptibles d'impacter le programme d'entraînement sportif.

Concevoir un programme d'entraînement sportif sur circuit composé de cycles et de séances, en procédant à des choix stratégiques et techniques et en tenant compte des contraintes liées à l'environnement, à la sécurité et à la situation des pratiquants/compétiteurs, afin de répondre à leurs besoins, y compris les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Préparer une séance d'entraînement sur circuit, en tenant compte des conditions matérielles et environnementales présentes le jour de la séance et des besoins en récupération des pratiquants/compétiteurs, en vue d'ajuster les conditions de réalisation de la séance et d'assurer la sécurité des pratiquants/compétiteurs.

Vérifier la conformité technique et la pertinence des matériels et équipements destinés à être utilisés lors de la séance, en tenant compte des objectifs sportifs définis et des besoins spécifiques des pratiquants/compétiteurs, notamment ceux en situation de handicap, afin de garantir la sécurité et le perfectionnement sportif des

pratiquants/compétiteurs lors des entraînements et d'identifier et/ou alerter sur les réglages à effectuer ou sur les opérations d'entretien ou de maintenance nécessaires.

Conduire les séances d'entraînement sur circuit, en articulant approches individuelle et collective des pratiquants/compétiteurs, dont ceux en

situation de handicap, et en mobilisant des méthodes et/ou des outils de mesure de leur progression, afin de favoriser leur perfectionnement sportif et le développement de leur autonomie, voire de les préparer à la compétition, en toute sécurité..

Accompagner les pratiquants/compétiteurs tout au long du programme d'entraînement et/ou des compétitions, en appréhendant leurs besoins dans leur globalité et en mobilisant des ressources et/ou des techniques de motivation et de soutien adaptées, afin de renforcer leur confiance en eux et de maintenir leur engagement sur la durée, tout en veillant à leur sécurité et au respect de l'éthique sportive.

Analyser les résultats d'un programme d'entraînement sportif, en recueillant les données nécessaires en fonction des indicateurs d'évaluation définis et en adoptant une démarche participative, afin de les rapprocher des objectifs définis et de les mettre en perspective avec le prochain programme d'entraînement.

Formaliser un bilan pédagogique, technique et sportif relatif à un programme d'entraînement, en tenant compte de la demande, des objectifs sportifs de la structure et de la politique des instances fédérales, afin de tracer les résultats obtenus et de les partager avec les autres acteurs impliqués.

DANS LE DOMAINE DU KARTING (OPTION B)

Analyser les caractéristiques et le potentiel des pratiquants/compétiteurs en karting, notamment ceux en situation de handicap, en tenant compte de la demande d'entraînement/perfectionnement sportif, de leurs attentes et des exigences liées à la pratique, afin de déterminer leurs besoins et leurs objectifs dans un cadre individuel au sein d'une équipe sportive.

Réaliser une veille sur les évolutions techniques, technologiques et réglementaires liées à la pratique du karting, en veillant à utiliser des sources d'information fiables et régulièrement actualisées, afin d'identifier les tendances susceptibles d'impacter le programme d'entraînement sportif.

Concevoir un programme d'entraînement sportif en karting composé de cycles et de séances, en procédant à des choix stratégiques et techniques et en tenant compte des contraintes liées à l'environnement, à la sécurité et à la situation des pratiquants/compétiteurs, afin de répondre à leurs besoins, y compris les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Préparer une séance d'entraînement en karting, en tenant compte des conditions matérielles et environnementales présentes le jour de la séance et des besoins en récupération des pratiquants/compétiteurs, en vue d'ajuster les conditions de réalisation de la séance et d'assurer la sécurité des pratiquants/compétiteurs.

Vérifier la conformité technique et la pertinence des matériels et équipements destinés à être utilisés lors de la séance, en tenant compte des objectifs sportifs définis et des besoins spécifiques des pratiquants/compétiteurs, notamment ceux en situation de handicap, afin de garantir la sécurité et le perfectionnement sportif des pratiquants/compétiteurs lors des entraînements et d'identifier et/ou alerter sur les réglages à effectuer ou sur les opérations d'entretien ou de maintenance nécessaires.

Conduire les séances d'entraînement en karting, en articulant approches individuelle et collective des pratiquants/compétiteurs, dont ceux en situation de handicap, et en mobilisant des méthodes et/ou des outils de mesure de leur progression, afin de favoriser leur perfectionnement sportif et le développement de leur autonomie, voire de les préparer à la compétition, en toute sécurité.

Accompagner les pratiquants/compétiteurs tout au long du programme d'entraînement et/ou des compétitions, en appréhendant leurs besoins dans leur globalité et en mobilisant des ressources et/ou des techniques de motivation et de soutien adaptées, afin de renforcer leur confiance en eux et de maintenir leur engagement sur la durée, tout en veillant à leur sécurité et au respect de l'éthique sportive.

Analyser les résultats d'un programme d'entraînement sportif, en recueillant les données nécessaires en fonction des indicateurs d'évaluation définis et en adoptant une démarche participative, afin de les rapprocher des objectifs définis et de les mettre en perspective avec le prochain programme d'entraînement

.Formaliser un bilan pédagogique, technique et sportif relatif à un programme d'entraînement, en tenant compte de la demande, des objectifs sportifs de la structure et de la politique des instances fédérales, afin de tracer les résultats obtenus et de les partager avec les autres acteurs impliqués.

DANS LE DOMAINE DU RALLYE (OPTION C)

Analyser les caractéristiques et le potentiel des pratiquants/compétiteurs en rallye, notamment ceux en situation de handicap, en tenant compte de la demande d'entraînement/perfectionnement sportif, de leurs attentes et des exigences liées à la pratique, afin de déterminer leurs besoins et leurs objectifs dans un cadre individuel au sein

d'une équipe sportive.

Réaliser une veille sur les évolutions techniques, technologiques et réglementaires liées à la pratique du rallye, en veillant à utiliser des sources d'information fiables et régulièrement actualisées, afin d'identifier les tendances susceptibles d'impacter le programme d'entraînement sportif.

Concevoir un programme d'entraînement sportif en rallye composé de cycles et de séances, en procédant à des choix stratégiques et techniques et en tenant compte des contraintes liées à l'environnement, à la sécurité et à la situation des pratiquants/compétiteurs, afin de répondre à leurs besoins, y compris les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Préparer une séance d'entraînement en rallye, en tenant compte des conditions matérielles et environnementales présentes le jour de la séance et des besoins en récupération des pratiquants/compétiteurs, en vue d'ajuster les conditions de réalisation de la séance et d'assurer la sécurité des pratiquants/compétiteurs.

Vérifier la conformité technique et la pertinence des matériels et équipements destinés à être utilisés lors de la séance, en tenant compte des objectifs sportifs définis et des besoins spécifiques des pratiquants/compétiteurs, notamment ceux en situation de handicap, afin de garantir la sécurité et le perfectionnement sportif des pratiquants/compétiteurs lors des entraînements et d'identifier et/ou alerter sur les réglages à effectuer ou sur les opérations d'entretien ou de maintenance nécessaires.

Conduire les séances d'entraînement en rallye, en articulant approches individuelle et collective des pratiquants/compétiteurs, dont ceux en situation de handicap, et en mobilisant des méthodes et/ou des outils de mesure de leur progression, afin de favoriser leur perfectionnement sportif et le développement de leur autonomie, voire de les préparer à la compétition, en toute sécurité.

Accompagner les pratiquants/compétiteurs tout au long du programme d'entraînement et/ou des compétitions, en appréhendant leurs besoins dans leur globalité et en mobilisant des ressources et/ou des techniques de motivation et de soutien adaptées, afin de renforcer leur confiance en eux et de maintenir leur engagement sur la durée, tout en veillant à leur sécurité et au respect de l'éthique sportive.

Analyser les résultats d'un programme d'entraînement sportif, en recueillant les données nécessaires en fonction des indicateurs d'évaluation définis et en adoptant une démarche participative, afin de les rapprocher des objectifs définis et de les mettre en perspective avec le prochain programme d'entraînement.

Formaliser un bilan pédagogique, technique et sportif relatif à un programme d'entraînement, en tenant compte de la demande, des objectifs sportifs de la structure et de la politique des instances fédérales, afin de tracer les résultats obtenus et de les partager avec les autres acteurs impliqués.

Blocs de compétences

RNCP42812BC01 — Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation socio-éducative, culturelle, et/ou sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser le travail d'une équipe, en respectant le cadre légal et réglementaire ainsi que les règles et procédures en vigueur au sein de la structure et en tenant compte des besoins spécifiques des membres de l'équipe en situation de handicap, en vue d'assurer le fonctionnement de son périmètre d'intervention.

Animer une équipe, en s'appuyant notamment sur des démarches participatives et en tenant compte des enjeux d'émancipation, de bien-être et de sécurité de l'équipe, en vue de faciliter la dynamique de groupe au service des objectifs à atteindre.

Mettre en œuvre des actions d'accompagnement ou de tutorat, en tenant compte des besoins des membres de l'équipe, notamment ceux en situation de handicap, en vue de développer leurs compétences et de faciliter leur implication individuelle et leur autonomie.

Concevoir une intervention à visée pédagogique auprès d'une équipe, en tenant compte des caractéristiques des participants, afin de développer les connaissances et/ou les compétences relevant de son périmètre d'intervention.

Mettre en œuvre et évaluer une intervention à visée pédagogique, en veillant à favoriser l'implication des participants, afin de faciliter la mise en œuvre des activités relevant de son périmètre d'intervention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une mise en situation d'animation d'équipe, ou d'accompagnement/tutorat, ou de formation/information ;

Une soutenance orale portant sur la mise en situation et sur un document analysant l'expérience du candidat en matière d'organisation du travail de l'équipe, d'animation de l'équipe, d'accompagnement/tutorat et de formation/information.

RNCP42812BC02 — Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'action en vue de développer des activités physiques et sportives.

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les besoins et les attentes de différents publics, notamment les publics en situation de handicap, en tenant compte des orientations d'une structure proposant des activités physiques et sportives, des politiques publiques et, le cas échéant, de la stratégie fédérale, en vue de définir les objectifs d'un projet d'action visant à développer des activités physiques et sportives.

Concevoir un projet d'action, en veillant aux réglementations en vigueur, à l'organisation opérationnelle du projet et à la sécurité des pratiquants, des tiers, voire des animaux mobilisés dans le projet, en vue de renforcer la pratique sportive et/ou la qualité des services rendus au sein d'une structure proposant des activités physiques et sportives.

Concevoir une démarche de communication et de promotion des actions du projet de développement au sein de la structure auprès des publics cibles tenant compte de l'image de la structure, en s'appuyant sur canaux et en cherchant à optimiser les moyens mobilisés, en vue d'asseoir les actions de développement dans le contexte local.

Coordonner la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet d'action, en articulant l'ensemble des actions réalisées et en traitant les aléas, en vue d'assurer la qualité, la sécurité des actions et leur inscription dans une démarche d'éducation populaire.

Réaliser le suivi du budget, en veillant au respect des procédures en vigueur au sein de la structure, en vue d'identifier et de mettre en place les actions d'ajustement nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action.

Réaliser le suivi matériel et logistique du projet d'action, en veillant au respect des réglementations en vigueur et en mobilisant les interlocuteurs compétents, en vue de mettre en œuvre le projet d'action en sécurité.

Évaluer le projet d'action, en associant les équipes et les publics, afin de suivre et d'améliorer la mise en œuvre du projet et du dispositif d'évaluation.

Rendre compte des résultats du projet d'action, en veillant à répondre aux attentes de la structure, des publics et des financeurs, en vue d'argumenter sur l'utilisation des ressources mobilisées et de mettre en perspective de nouveaux projets d'action.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une soutenance orale suivie d'un entretien, portant sur l'analyse d'une démarche de conception, de mise en œuvre et d'évaluation d'un projet d'action visant à développer des activités physiques et sportives.

RNCP42812BC03 — Concevoir et mettre en œuvre en sécurité des démarches d'entraînement et de perfectionnement sportif et de conseil technique dans le domaine du circuit

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les caractéristiques et le potentiel des pratiquants/compétiteurs sur circuit, notamment ceux en situation de handicap, en tenant compte de la demande d'entraînement/perfectionnement sportif, de leurs attentes et des exigences liées à la pratique, afin de déterminer leurs besoins et leurs objectifs dans un cadre individuel au sein d'une équipe sportive.

Réaliser une veille sur les évolutions techniques, technologiques et réglementaires liées à la pratique sur circuit, en veillant à utiliser des sources d'information fiables et régulièrement actualisées, afin d'identifier les tendances susceptibles d'impacter le programme d'entraînement sportif.

Concevoir un programme d'entraînement sportif sur circuit composé de cycles et de séances, en procédant à des choix stratégiques et techniques et en tenant compte des contraintes liées à l'environnement, à la sécurité et à la situation des pratiquants/compétiteurs, afin de répondre à leurs besoins, y compris les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Préparer une séance d'entraînement sur circuit, en tenant compte des conditions matérielles et environnementales présentes le jour de la séance et des besoins en récupération des pratiquants/compétiteurs, en vue d'ajuster les conditions de réalisation de la séance et d'assurer la sécurité des pratiquants/compétiteurs.

Vérifier la conformité technique et la pertinence des matériels et équipements destinés à être utilisés lors de la séance, en tenant compte des objectifs sportifs définis et des besoins spécifiques des pratiquants/compétiteurs, notamment ceux en situation de handicap, afin de garantir la sécurité et le perfectionnement sportif des pratiquants/compétiteurs lors des entraînements et d'identifier et/ou alerter sur les réglages à effectuer ou sur les opérations d'entretien ou de maintenance nécessaires.

Conduire les séances d'entraînement sur circuit, en articulant approches individuelle et collective des pratiquants/compétiteurs, dont ceux en situation de handicap, et en mobilisant des méthodes et/ou des outils de mesure de leur progression, afin de favoriser leur perfectionnement sportif et le développement de leur autonomie,

voire de les préparer à la compétition, en toute sécurité.

Accompagner les pratiquants/compétiteurs tout au long du programme d'entraînement et/ou des compétitions, en appréhendant leurs besoins dans leur globalité et en mobilisant des ressources et/ou des techniques de motivation et de soutien adaptées, afin de renforcer leur confiance en eux et de maintenir leur engagement sur la durée, tout en veillant à leur sécurité et au respect de l'éthique sportive.

Analyser les résultats d'un programme d'entraînement sportif, en recueillant les données nécessaires en fonction des indicateurs d'évaluation définis et en adoptant une démarche participative, afin de les rapprocher des objectifs définis et de les mettre en perspective avec le prochain programme d'entraînement.

Formaliser un bilan pédagogique, technique et sportif relatif à un programme d'entraînement, en tenant compte de la demande, des objectifs sportifs de la structure et de la politique des instances fédérales, afin de tracer les résultats obtenus et de les partager avec les autres acteurs impliqués.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La production de deux programmes d'entraînement en sport automobile :
- un programme destiné à un compétiteur engagé en championnat, sur un véhicule d'au moins 160 chevaux, et suivi pendant la période d'alternance ; - un programme destiné à un pratiquant ou compétiteur non débutant, ayant réalisé au minimum quatre heures de roulage sur circuit encadrées et dont le niveau est inconnu du candidat en amont ;
- Une mise en situation professionnelle consistant en la conduite d'une séance issue du second programme, suivie d'un entretien avec le jury.

RNCP42812BC04 — Concevoir et mettre en œuvre en sécurité des démarches d'entraînement et de perfectionnement sportif et de conseil technique dans le domaine du karting

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les caractéristiques et le potentiel des pratiquants/compétiteurs en karting, notamment ceux en situation de handicap, en tenant compte de la demande d'entraînement/perfectionnement sportif, de leurs attentes et des exigences liées à la pratique, afin de déterminer leurs besoins et leurs objectifs dans un cadre individuel au sein d'une équipe sportive.

Réaliser une veille sur les évolutions techniques, technologiques et réglementaires liées à la pratique du karting, en veillant à utiliser des sources d'information fiables et régulièrement actualisées, afin d'identifier les tendances susceptibles d'impacter le programme d'entraînement sportif.

Concevoir un programme d'entraînement sportif en karting composé de cycles et de séances, en procédant à des choix stratégiques et techniques et en tenant compte des contraintes liées à l'environnement, à la sécurité et à la situation des pratiquants/compétiteurs, afin de répondre à leurs besoins, y compris les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Préparer une séance d'entraînement en karting, en tenant compte des conditions matérielles et environnementales présentes le jour de la séance et des besoins en récupération des pratiquants/compétiteurs, en vue d'ajuster les conditions de réalisation de la séance et d'assurer la sécurité des pratiquants/compétiteurs.

Vérifier la conformité technique et la pertinence des matériels et équipements destinés à être utilisés lors de la séance, en tenant compte des objectifs sportifs définis et des besoins spécifiques des pratiquants/compétiteurs, notamment ceux en situation de handicap, afin de garantir la sécurité et le perfectionnement sportif des pratiquants/compétiteurs lors des entraînements et d'identifier et/ou alerter sur les réglages à effectuer ou sur les opérations d'entretien ou de maintenance nécessaires.

Conduire les séances d'entraînement en karting, en articulant approches individuelle et collective des pratiquants/compétiteurs, dont ceux en situation de handicap, et en mobilisant des méthodes et/ou des outils de mesure de leur progression, afin de favoriser leur perfectionnement sportif et le développement de leur autonomie, voire de les préparer à la compétition, en toute sécurité.

Accompagner les pratiquants/compétiteurs tout au long du programme d'entraînement et/ou des compétitions, en appréhendant leurs besoins dans leur globalité et en mobilisant des ressources et/ou des techniques de motivation et de soutien adaptées, afin de renforcer leur confiance en eux et de maintenir leur engagement sur la durée, tout en veillant à leur sécurité et au respect de l'éthique sportive.

Analyser les résultats d'un programme d'entraînement sportif, en recueillant les données nécessaires en fonction des indicateurs d'évaluation définis et en adoptant une démarche participative, afin de les rapprocher des objectifs définis et de les mettre en perspective avec le prochain programme d'entraînement.

Formaliser un bilan pédagogique, technique et sportif relatif à un programme d'entraînement, en tenant compte de la demande, des objectifs sportifs de la structure et de la politique des instances fédérales, afin de tracer les résultats obtenus et de les partager avec les autres acteurs impliqués.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La production de deux programmes d'entraînement en karting :
- un programme destiné à un compétiteur entraîné pendant la période d'alternance et engagé au minimum dans un championnat de France ;
- un programme destiné à un pratiquant ou compétiteur de niveau national minimum, désigné par l'organisme de formation et dont le niveau technique est inconnu du candidat en amont de l'évaluation.
- Une mise en situation professionnelle consistant en la conduite d'une séance issue du second programme, suivie d'un entretien avec le jury portant sur la séance et les programmes produits.

RNCP42812BC05 — Concevoir et mettre en œuvre en sécurité des démarches d'entraînement et de perfectionnement sportif et de conseil technique dans le domaine du rallye

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les caractéristiques et le potentiel des pratiquants/compétiteurs en rallye, notamment ceux en situation de handicap, en tenant compte de la demande d'entraînement/perfectionnement sportif, de leurs attentes et des exigences liées à la pratique, afin de déterminer leurs besoins et leurs objectifs dans un cadre individuel au sein d'une équipe sportive.

Réaliser une veille sur les évolutions techniques, technologiques et réglementaires liées à la pratique du rallye, en veillant à utiliser des sources d'information fiables et régulièrement actualisées, afin d'identifier les tendances susceptibles d'impacter le programme d'entraînement sportif.

Concevoir un programme d'entraînement sportif en rallye composé de cycles et de séances, en procédant à des choix stratégiques et techniques et en tenant compte des contraintes liées à l'environnement, à la sécurité et à la situation des pratiquants/compétiteurs, afin de répondre à leurs besoins, y compris les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Préparer une séance d'entraînement en rallye, en tenant compte des conditions matérielles et environnementales présentes le jour de la séance et des besoins en récupération des pratiquants/compétiteurs, en vue d'ajuster les conditions de réalisation de la séance et d'assurer la sécurité des pratiquants/compétiteurs.

Vérifier la conformité technique et la pertinence des matériels et équipements destinés à être utilisés lors de la séance, en tenant compte des objectifs sportifs définis et des besoins spécifiques des pratiquants/compétiteurs, notamment ceux en situation de handicap, afin de garantir la sécurité et le perfectionnement sportif des pratiquants/compétiteurs lors des entraînements et d'identifier et/ou alerter sur les réglages à effectuer ou sur les opérations d'entretien ou de maintenance nécessaires.

Conduire les séances d'entraînement en rallye, en articulant approches individuelle et collective des pratiquants/compétiteurs, dont ceux en situation de handicap, et en mobilisant des méthodes et/ou des outils de mesure de leur progression, afin de favoriser leur perfectionnement sportif et le développement de leur autonomie, voire de les préparer à la compétition, en toute sécurité.

Accompagner les pratiquants/compétiteurs tout au long du programme d'entraînement et/ou des compétitions, en appréhendant leurs besoins dans leur globalité et en mobilisant des ressources et/ou des techniques de motivation et de soutien adaptées, afin de renforcer leur confiance en eux et de maintenir leur engagement sur la durée, tout en veillant à leur sécurité et au respect de l'éthique sportive.

Analyser les résultats d'un programme d'entraînement sportif, en recueillant les données nécessaires en fonction des indicateurs d'évaluation définis et en adoptant une démarche participative, afin de les rapprocher des objectifs définis et de les mettre en perspective avec le prochain programme d'entraînement.

Formaliser un bilan pédagogique, technique et sportif relatif à un programme d'entraînement, en tenant compte de la demande, des objectifs sportifs de la structure et de la politique des instances fédérales, afin de tracer les résultats obtenus et de les partager avec les autres acteurs impliqués.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La production de deux programmes d'entraînement en rallye :
- un programme destiné à un compétiteur entraîné pendant la période d'alternance ;
- un programme destiné à un pratiquant ou compétiteur ayant participé au minimum à deux manches d'un championnat de France de rallye ou d'une formule de promotion rallye.
- Une mise en situation professionnelle consistant en la conduite d'une séance issue du second programme, suivie d'un entretien avec le jury portant sur la séance et les programmes produits.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le DEJEPS « entraînement et perfectionnement sportif » mention « sport automobile » permet de répondre aux besoins d'encadrement du secteur de la compétition automobile, dans le champ de la compétition amateur et professionnelle. Il intervient dans le perfectionnement sportif de pilotes engagés dans une pratique compétitive (circuit, karting, rallye).

Il peut évoluer dans le cadre associatif au niveau des clubs, des comités régionaux et de la fédération ou dans le secteur professionnel des écuries privées qui représente son secteur principal d'intervention.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du DEJEPS spécialité « entraînement et perfectionnement sportif » mention « sport automobile » exerce le métier d'entraîneur en sport automobile.

Il conçoit, organise, met en œuvre en sécurité et évalue des activités d'entraînement visant le perfectionnement sportif de compétiteurs pratiquant le sport automobile. Il peut collaborer ou faire partie d'un ou de plusieurs team(s)/structure(s) entourant les compétiteurs.

Il réalise une veille sur l'évolution technique et technologique des activités sportives de son domaine et intervient dans les décisions techniques relevant de son périmètre d'intervention.

Il assure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'actions de développement s'inscrivant au service du projet de développement de sa propre structure ou de son territoire.

Le cas échéant, il est force de proposition pour alimenter la réflexion stratégique conduite au sein du team, en lien avec les dirigeants de la structure.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'entraîneur en sport automobile est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation, prévues aux articles R. 212-10-17, A.212-35, A. 212-36 et A. 212-52-1 du code du sport, sont complétées comme suit :

a) Attester d'une pratique en compétition dans l'option choisie :

- option A « circuit » : avoir participé à quinze courses minimum de niveau national, réparties sur deux saisons

sportives minimum ;

- option B « karting » : avoir participé à quinze courses minimum de niveau national, réparties sur deux saisons sportives minimum ;
 - option C « rallye » : avoir participé à huit rallyes minimum de niveau national ;
- b) Justifier de la connaissance du milieu de la compétition en sport automobile dans l'option choisie ;
- c) Attester d'une maîtrise technique en sport automobile dans l'option choisie.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'État ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	22/08/2031
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	22/08/2033
--------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36786

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP39930

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Arrêté du 5 août 2026 portant création de la mention « sport automobile » du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « entraînement et perfectionnement sportif » - Légifrance

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42812/>